

ACTUALITE DU COMPROMIS
La construction politique de la différence
(Colloque organisé à Liège les 20 et 21 novembre 2009)

Denis Müller
Professeur d'éthique théologique aux Universités de Genève et de Lausanne

Le compromis, une catégorie éthique au service de la vérité et de la paix

Remarques éthiques, théologiques et politiques

Je commencerai par l'hypothèse suivante : le compromis est une méthode sociale ou politique non violente pour régler les conflits de justification et d'application (Ricœur 1991 ; Boltanski et Thévenot, 1991 ; Düwell, 2002 ; Müller 2004b et 2006).

Une telle hypothèse postule qu'avec la catégorie du compromis, nous n'avons affaire qu'à une méthode, et qu'il nous faudra donc éviter toute interprétation emphatique du compromis visant à l'élever à un rang normatif inapproprié. En même temps, notre hypothèse suppose que le compromis est une méthode qui met en jeu aussi bien la vérité que les valeurs.

Si nous faisons un pas de plus, nous pourrions dire que le compromis suppose à la fois la renonciation à avoir raison et l'engagement à un vivre ensemble dans la vérité et dans la paix (Trillhaas 1970). Renoncer à avoir raison, c'est autre chose que renoncer à l'idée de vérité : cela suppose un autre rapport à la question de la vérité, et non une mise entre parenthèses de la recherche de la vérité.

On peut parler d'une évaluation éthique des compromis politiques (Düwell 2002) et d'une éthique du compromis ; par contre, l'idée d'un compromis éthique comme tel devient problématique, si elle devait impliquer une renonciation aux convictions éthiques les plus profondes des personnes ou des groupes en présence dans une discussion.

Martin Leiner a bien souligné ici que l'esprit de l'œcuménisme n'est pas l'esprit du compromis. « Il n'y a pas de compromis lorsqu'il s'agit de la question de la vérité » (Jean-Paul II).

Dans la même optique, O'Donovan, un théologien anglican connu à la fois pour ses positions théologiques traditionnelles et pour ses incursions courageuses dans les questions politiques, souligne que le compromis n'a aucune place en théologie morale (1986, p. 117) ; aucun « marchandage » (sic) n'est possible quand il s'agit de choisir les biens fondamentaux. Le compromis n'a donc qu'une place dérivée, soit en casuistique, soit dans l'ordre des conflits politiques.

Comme nous l'avons vu lors de nos débats, le compromis peut se situer à un double niveau, celui des valeurs (où il entre en contact avec le consensus) et celui des accords pratiques (niveau pragmatique). D'une certaine manière, passer un compromis, c'est toujours un mesure provisoire, en réserve eschatologique. Car la question de la vérité demeure à l'horizon

de tout vrai compromis. Et un consensus n'en finira jamais avec la question aiguë de la radicale.

Le compromis à la belge n'est pas plus convaincant que le consensus helvétique, si l'on et l'autre sous-estiment la nécessité du compromis et du consensus par confrontation (Jean-Marc Ferry).

En éthique théologique, le compromis peut être fondé dans la médiation comme catégorie christologique (Grimm 1984 ; Médevielle 1998). Il n'est pas indifférence, impartialité ou neutralité, mais convergence concrète et synthèse pratique.

Le compromis reste toujours soumis à la tension eschatologique entre le relatif et l'absolu (Bonhoeffer, 1949 ; Médevielle, 1998, en interprète de Troeltsch).

Le compromis est au service de la recherche de la vérité ; il entend surmonter le relativisme et œuvrer dans une perspective universaliste (Macklin 1999; Müller 2004a).

Le compromis est un outil au service de la démocratie comprise comme lieu d'émergence d'un bien commun respectueux des libertés les plus contradictoires (Trillhaas, 1970 ; Düwell 2002) ; le compromis n'est pas d'abord un résultat, mais un état d'esprit dynamique et créatif.

Une éthique des religions suppose une coexistence délicate et un dialogue exigeant au sein d'un espace public structuré autour d'une conception ouverte et critique de la laïcité (Müller 2008 ; Müller 2009a et b ; Causse et Müller, 2009). La question de la vérité et donc finalement aussi la question de Dieu s'y manifestent en permanence.

Une « théologie politique » est toujours une politique de la divergence et de la quête : la « construction politique de la différence » (comme le disait Mohammed Nachi lors de l'ouverture du colloque) passe par des compromis forts, attentifs à la légitimité des conflits et au « dissensus raisonnable » (Rawls), informé et ouvert.

Bibliographie

Dietrich Bonhoeffer, *Ethique* (1949), trad. fr., Genève, Labor et Fides, 1997⁴.

Luc Boltanski & Laurent Thévenot, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard 1991.

Jean-Daniel Causse et Denis Müller dir. *Introduction à l'éthique. Penser, croire, agir*, Genève, Labor et Fides, 2009.

Marcus Düwell, « Kompromiss », in Marcus Düwell, Christoph Hübenthal, Micha H. Werner éd., *Handbuch Ethik*, Stuttgart-Weimar, J. B. Metzler, 2002, p. 309-404.

Robert Grimm, *L'institution du mariage. Essai d'éthique fondamentale*, Paris, Cerf, 1984.

Ruth Macklin, *Again Relativism. Cultural Diversity and the Search for Ethical Universals in Medicine*, New York/Oxford, Oxford University Press, 1999.

Geneviève Médevielle, *L'absolu au cœur de l'histoire. La notion de compromis chez Ernst Troeltsch*, Paris, Cerf, 1998.

Denis Müller, « Relativisme éthique et universalisme concret. Une question fondamentale, un enjeu pratique », *Ethique et Santé*, 2004, vol. 1 n°3, p. 120-124 (2004a).

– « Bien commun, conflits d'intérêts et délibération éthique », *Ethique publique*, Montréal, printemps 2004, vol.6, n°1, p. 100-104 (2004b).

– « La santé, entre bien public et bien privé », *Revue d'éthique et de théologie morale* 241 (Hors-Série no 3), 2006, p. 145-158.

– « The Role and Influence of Religions in Bioethics », in Ronald M. Green, Aine Donovan, and Steven A. Jauss (Eds.), *Global Bioethics: Issues of Conscience for the 21st Century*, Oxford, Clarendon Press-Oxford University Press 2008, p. 279-294.

– « La contribution éthique de la religion dans l'espace public francophone », in : Bernd Schröder et Wolfgang Kraus éd., *Religion im öffentlichen Raum. Deutsche und französische Perspektiven. La religion dans l'espace public. Perspectives allemandes et françaises*, Frankreich-Forum, Revue annuelle du Pôle France de l'Université de la Sarre, Sarrebrück, Transcript, 2009, p. 139-156 (2009a).

– « Open 'Laicity' and Secularity Versus Ideological Secularism : Lessons from Switzerland », *Christian Bioethics* 2009/ 15, 2009, p. 74-85 (2009b).

Olivier O'Donovan, *Résurrection et expérience morale*, trad. fr., Paris, PUF, 1992, p. 95-97.

Paul Ricœur, «Pour une éthique du compromis. Entretien avec Paul Ricoeur », *Alternatives non violentes* 80, octobre 1991, p. 1-7.

Wolfgang Trillhaas, *Ethik*, Berlin, Walter de Gruyter, 1970³.